

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de SCoT Montargois en Gâtinais arrêté

Par l'arrêté n°16-08, en date du 13 Janvier 2017, le Président du Syndicat Mixte de gestion du SCoT du Montargois en Gâtinais a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Montargois en Gâtinais arrêté le 5 juillet 2017.

1. Durée de l'enquête et constitution du dossier.

Cette enquête se déroulera du vendredi 3 février 2017 au lundi 6 mars 2017 inclus (soit un total de 31 jours).

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- d'un résumé non technique du projet de SCoT arrêté,
- du projet de SCoT arrêté le 5 Juillet 2016, composé des pièces suivantes : un rapport de présentation (Tomes I, II et III), un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et son annexe le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC),
- de la délibération du Comité Syndical tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCoT,
- des comptes rendus des réunions publiques organisées dans le cadre de l'élaboration du projet de SCoT,
- des avis recueillis auprès des Personnes Publiques Associées (PPA), dont les avis des autorités administratives de l'Etat compétentes en matière d'environnement du Loiret et de l'Yonne,
- du Porter à Connaissance de l'Etat,
- de la copie des avis publiés dans la presse au sujet de l'enquête publique.

Le projet de SCoT arrêté comporte une évaluation environnementale figurant au rapport de présentation.

2. Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête peut être consulté :

- au siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME), 1 rue du Faubourg de la Chaussée à Montargis, le lundi de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- dans les mairies de Ferrières en Gâtinais (Cour de l'abbaye), Courtenay (1, place Honoré Combe), Château-Renard (57 place de l'Hôtel de Ville), Châtillon-Coligny (1, place Coligny) et Lorris (27 Grande Rue), à leurs horaires d'ouverture habituels,
- sur la page internet du SCoT du Montargois en Gâtinais, à l'adresse : <http://www.agglo-montargoise.fr/territoire-amenagement-sct-agglo-meration-montargis.php>

3. Présentation des observations

Au siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing et dans les Mairies Ferrières-en-Gâtinais, Courtenay, Château-Renard, Châtillon-Coligny et Lorris, le dossier d'enquête sera accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sur lequel les appréciations et suggestions du public peuvent être consignées.

Les observations peuvent être adressées par courrier à Monsieur le Président de la Commission d'enquête relative au SCoT du Montargois-en-Gâtinais, au siège de l'Agglomération.

4. Commission d'enquête

Pour l'enquête publique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Montargois en Gâtinais, le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné la commission d'enquête composée des membres suivants : Monsieur Jean-Armel HUBAULT, général, ingénieur géographe, en qualité de Président de la commission d'enquête, Monsieur Pascal VEUILLE, retraité de l'armée de l'air et Monsieur Marc FORTON, professeur en retraite, en qualités de membres titulaires et Monsieur Rabah TALEB, ingénieur en retraite, en qualité de membre suppléant.

5. Permanence d'accueil du public

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations dans les lieux, aux jours et horaires suivants :

- en mairie de Château-Renard : le 3 février 2017 de 9h à 12h, le 15 février 2017 de 14h à 17h et le 4 mars 2017 de 9h à 12h,
- en mairie de Châtillon-Coligny : le 3 février 2017 de 14h à 17h, le 20 février 2017 de 9h30 à 12h30 et le 4 mars 2017 de 9h30 à 12h30,
- en mairie de Courtenay : le 8 février 2017 de 14 à 17h, le 22 février 2017 de 9h30 à 12h30 et le 6 mars 2017 de 9h30 à 12h30,
- en mairie de Ferrières-en-Gâtinais : le 4 février 2017 de 9h30 à 12h30, le 22 février 2017 de 14h à 17h et le 6 mars 2017 de 14h à 17h,
- en mairie de Lorris : le 3 février 2017 de 9h30 à 12h30, le 14 février 2017 de 9h30 à 12h30 et le 6 mars 2017 de 14h à 17h,
- au siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing : le 3 février 2017 de 15h à 18h, le 18 février 2017 de 9h30 à 12h30 et le 6 mars 2017 de 9h30 à 12h30.

6. Suites de l'enquête publique

À l'issue de l'enquête, le rapport établi par la commission d'enquête, relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies, ainsi que les conclusions motivées des commissaires enquêteurs, pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique :

- au siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing, 1 rue du Faubourg de la chaussée à Montargis,
- dans les mairies de Ferrières en Gâtinais (Cour de l'abbaye), Courtenay (1, place Honoré Combe), Château-Renard (57 place de l'Hôtel de Ville), Châtillon-Coligny (1, place Coligny) et Lorris (27 Grande Rue).

Toute information relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Montargois en Gâtinais arrêté ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès du Directeur (Monsieur Kevin GUEZOU) du Syndicat mixte de gestion du SCoT du Montargois en Gâtinais :

- par courrier postal adressé au Syndicat Mixte de gestion du SCoT du Montargois en Gâtinais, 1 rue du Faubourg de la Chaussée B.P. 317 45203 Montargis Cedex
- par télécopie au 02.38.95.42.19
- par courrier électronique, à l'adresse : k.guezou@gmail.com
- par téléphone au 06.79.37.89.04